

Source : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1007089/canada-etats-unis-interdiction-exploitation-petroliere-gaziere-arctique>

Téléchargement 22 12 2016

Le Canada et les États-Unis interdisent les nouveaux forages dans l'Arctique

Mis à jour le 21 décembre 2016 à 3 h 56



Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il ne délivrera plus de permis d'exploitation pétrolière et gazière dans les eaux de l'Arctique. Cette mesure doit être révisée tous les cinq ans en fonction de données océanographiques et climatiques.

Radio-Canada avec Agence France-Presse et Reuters

L'annonce a été faite conjointement avec la présidence américaine, qui interdit, de manière permanente, tout nouveau forage d'hydrocarbures dans de vastes zones de l'océan Arctique.

Cette mesure touche les eaux au large de l'Alaska en mer des Tchouktches, une bonne partie de la mer de Beaufort et les eaux territoriales dans l'Atlantique, de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la baie de Chesapeake.

Barack Obama évoque la nécessité de réduire la dépendance aux énergies fossiles pour lutter contre les changements climatiques.

Aujourd'hui, en partenariat avec nos voisins et alliés du Canada, les États-Unis franchissent une étape historique pour [...] préserver les écosystèmes de l'Arctique.

Les mesures annoncées « reflètent l'évaluation des scientifiques selon lesquelles même avec les normes de sécurité élevées que nos deux pays ont mises en place, les risques de marée noire dans cette

région sont importants, et notre capacité à y nettoyer un tel déversement [...] est limitée », déclare le président américain dans un communiqué.

L'Arctique, pas encore l'Eldorado

Les compagnies pétrolières ne se bousculent pas encore pour faire de l'exploitation dans l'océan Arctique, la prospection étant coûteuse et risquée.

Shell Oil a dû abandonner ses recherches dans cette zone en 2015, après qu'un de ses vaisseaux eut été endommagé. Le groupe subissait aussi la pression légale des groupes écologistes.

En 2015, seul 0,1 % de la production américaine de brut sur des plateformes en mer provenait de l'Arctique, d'après les données de Reuters.

Un pied de nez à Trump

À quelques semaines de son départ de la Maison-Blanche, M. Obama tente de couper l'herbe sous le pied de son successeur, qui doute de la réalité des changements climatiques.

Donald Trump s'est d'ailleurs engagé à en découdre avec « l'intrusion » de l'Agence américaine de protection environnementale dans « la vie des Américains ». Il a nommé à la tête de cette agence Scott Pruitt, qui a lutté pour faire annuler des réglementations de l'Oklahoma destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre des centrales au charbon.

Un haut responsable de la Maison-Blanche, cité par l'AFP, explique que l'interdiction des forages d'hydrocarbures s'appuie sur « une base légale solide » et ne peut être contestée par un autre président. M. Obama a eu recours à une loi de 1953 (*Outer Continental Shelf Lands Act*), qui lui permet d'interdire l'exploitation des ressources naturelles dans certaines zones.

Mécontentement dans les Territoires du Nord-Ouest

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a exprimé sa préoccupation après l'annonce d'Ottawa, déplorant de ne pas avoir été associé à la prise de décision.

Le premier ministre Bob McLeod écrit que les Territoires du Nord-Ouest sont « un endroit où la vie est chère et [où] il n'y a pas beaucoup de choix pour les gens qui ont besoin de bons emplois pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ».

Nous comprenons l'importance d'une croissance propre et de la protection de notre environnement, mais le Canada doit collaborer avec nous pour une stratégie territoriale de durabilité et de croissance qui donnera aux résidents des Territoires du Nord-Ouest l'espoir de maintenir leur mode de vie.

Une « avancée majeure », selon Greenpeace

Greenpeace a applaudi l'annonce du gouvernement Trudeau, y voyant « une avancée majeure pour l'Arctique, ses habitants et la planète ».

Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie de Greenpeace Canada, affirme par voie de communiqué que « les forages pétroliers extracôtiers représentent une menace sérieuse pour la région et le monde entier en raison des risques de déversements d'hydrocarbures et d'emballement du climat planétaire ».

Greenpeace souhaite maintenant que le Canada emboîte le pas aux États-Unis « en garantissant une

protection permanente et complète de l'Arctique », car « le moratoire d'aujourd'hui exclut un grand nombre de permis pétroliers actuellement en vigueur dans l'Arctique canadien ».

Pour sa part, le lobby pétrolier de l'American Petroleum Institute a contesté le caractère permanent de l'interdiction annoncée par Barack Obama, espérant que cette mesure sera levée par Donald Trump.

« Nous avons espoir que la prochaine administration reviendra sur cette décision, car le pays continue d'avoir besoin d'une stratégie forte pour développer l'exploitation en mer et sur les terres », souligne Erik Milito, responsable au sein du groupe d'intérêts.

À lire aussi :

- [Ottawa va serrer la vis aux émetteurs de méthane dans le secteur pétrolier et gazier](#)
- [Les changements climatiques au coeur du voyage d'Obama en Alaska](#)